

Comme partout en Suisse, le canton de Berne a peu d'espace pour des décharges et des gisements de gravier limités. Il entend promouvoir l'utilisation des matériaux de construction recyclés et contribuer ainsi au développement durable. En collaboration avec la KSE Bern, l'association bernoise de l'industrie du gravier et du béton, la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie a créé à cet effet une brochure qui présente les différents modes d'utilisation des matériaux de construction reconditionnés.

## Les matériaux de construction minéraux recyclés sont de bons matériaux de construction

Le canton de Berne est un maître d'ouvrage important et doit à ce titre donner l'exemple. Les nouveaux bâtiments cantonaux sont donc toujours construits selon la norme MINERGIE-P-ECO®. Dans la mesure du possible, le canton de Berne emploie en outre des matériaux de construction recyclés dans ses constructions. Il évite ainsi d'encombrer inutilement les décharges et préserve les ressources naturelles.

Pour cibler davantage encore la promotion de l'utilisation de matériaux de construction recyclés, la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie et la KSE Bern, l'association bernoise de l'industrie du gravier et du béton, ont créé en étroite collaboration une brochure intitulée "Matériaux de

construction minéraux recyclés - Recommandation d'utilisation pour le canton de Berne".

### Modes concrets de mise en œuvre

En tenant compte d'aspects techniques, cette brochure montre comment utiliser les matériaux de construction recyclés en génie civil. Elle s'adresse en premier lieu aux maîtres d'ouvrage, aux conducteurs de travaux, aux ingénieurs et aux planificateurs. A l'aide de schémas simples des travaux de génie civil et de construction de routes, elle présente le recours aux différents matériaux de construction minéraux recyclés et permet ainsi d'exclure tout risque dans leur mise en œuvre.

Le canton de Berne mise depuis

longtemps sur l'emploi de matériaux de construction recyclés, notamment dans la construction du complexe des hautes écoles sur l'aire Von Roll ou du campus technique de la Haute école spécialisée bernoise, à Bienne. Et pour les projets de travaux publics comme celui du contournement de Thoune, il utilise résolument des matériaux recyclés.

### En collaboration avec l'industrie

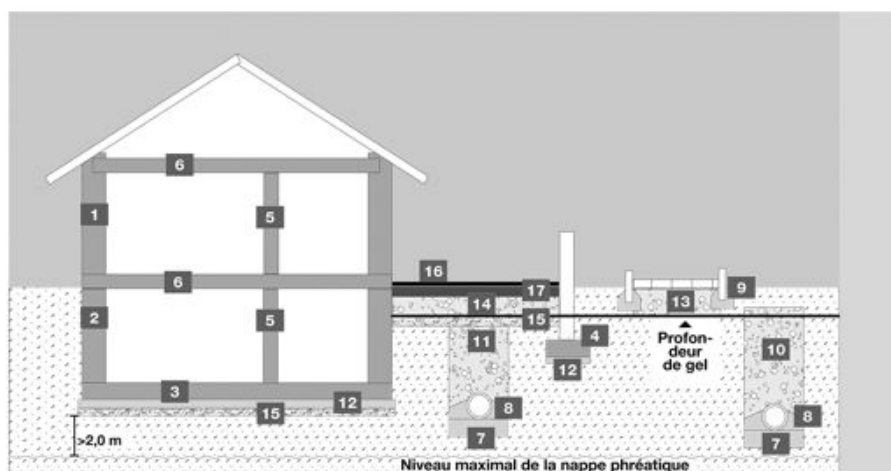
Le canton de Berne n'est pas le seul à miser sur les matériaux de construction recyclés: la KSE Bern s'y emploie aussi depuis plus de 30 ans. En menant une stratégie de recyclage, elle entend réintroduire le plus de matériaux de construction possible dans le cycle de production du secteur de la construction. Sa démarche est un succès: le taux de recyclage des déchets de chantier minéraux s'élève aujourd'hui à près de 80%.

L'étroite collaboration entre l'industrie du gravier et le canton de Berne vise à convaincre d'autres maîtres d'ouvrage comme les communes, les entreprises et les particuliers à utiliser, eux aussi, davantage les matériaux de construction recyclés. Car en misant sur le recyclage des déchets de construction qui s'y prêtent, on préserve les gisements de gravier pour les générations futures.

Enfin, cela permet de préserver le volume des décharges. Le canton de Berne dispose déjà de peu de place pour les décharges et la population est souvent réticente à en voir ouvrir de nouvelles.

Tamara Lema, Ingénieure  
Oliver Steiner, Chef de section  
Office des eaux et des déchets  
du canton de Berne  
[www.bve.be.ch](http://www.bve.be.ch)

### Catalogue des éléments de construction pour le bâtiment



La part de matériaux de construction recyclés dans la consommation en granulats est actuellement d'environ 15%. Cette quantité relativement faible exige des recommandations d'utilisation différenciées. La brochure de quatre pages donne des recommandations pour le bâtiment ainsi que pour les travaux de génie civil et la construction de chaussées. Elle est disponible sur le site [www.bve.be.ch](http://www.bve.be.ch) > La Direction > Organisation > Office des eaux et des déchets > Formulaires / notices > Déchets.